



Conseil économique et social

Distr. générale
9 avril 2021
Français
Original : anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2021

1-4 juin 2021

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes

Résumé

Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes constitue la feuille de route adoptée par l'organisation pour promouvoir l'égalité des genres dans le cadre de ses activités, conformément au Plan stratégique 2018-2021. Troisième rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action pour l'égalité des sexes, le présent document fait le point sur les progrès accomplis au regard des priorités du Plan d'action, des indicateurs et des critères de performance.

* [E/ICEF/2021/9](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Aperçu général

1. Les femmes et les filles subissent de plein fouet les répercussions de la crise mondiale due à la maladie à coronavirus de 2019 (COVID-19), qui a exacerbé les injustices et aggravé les inégalités de genre. La généralisation du chômage et de l'insécurité économique, ainsi que les perturbations significatives des services liés à la santé maternelle, à la santé sexuelle et reproductive, à la nutrition et à l'éducation mettent en danger la vie et les moyens de subsistance des femmes et des filles. Les adolescentes sont particulièrement exposées au risque de violence, de mariage précoce, et d'abandon scolaire, et ce, même après la réouverture des écoles. La fermeture des établissements scolaires et des services de garde d'enfants, ainsi que l'intensification des besoins en matière de soins des personnes âgées et des personnes malades ont alourdi le fardeau des travaux domestiques non rémunérés qui pèse sur les femmes, mais aussi les filles pour une part non négligeable. Les femmes sont par ailleurs davantage exposées aux risques menaçant les intervenants en première ligne de la lutte contre la pandémie puisqu'elles représentent environ 70 % des agents de santé à l'échelle mondiale. Des données probantes indiquent que les cas de violence familiale à l'égard des femmes ont augmenté de 30 % dans certains pays¹.

2. En 2020, l'UNICEF a mis en place son intervention d'urgence la plus vaste à ce jour, collaborant avec ses partenaires pour adapter la programmation et œuvrer à la continuité des services essentiels, y compris l'appui aux travailleurs de première ligne et l'élargissement des systèmes de protection sociale. Le lancement la même année de la nouvelle mouture des Principaux engagements pour les enfants dans l'Action humanitaire énonçant clairement les critères en matière d'égalité des genres a permis d'intégrer plus activement cette dimension dans l'action humanitaire de l'UNICEF. Les résultats obtenus en matière d'égalité des genres ont continué de s'étoffer dans des domaines tels que les soins maternels de qualité, dont les conseils nutritionnels pendant la grossesse ; la promotion de la socialisation soucieuse de l'égalité des genres ; les services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (EAH), y compris l'hygiène et la santé menstruelles ; les initiatives de protection sociale tenant compte des questions de genre ; les stratégies de lutte contre le mariage d'enfants ; et l'autonomisation des adolescentes grâce à l'acquisition de compétences. Les activités d'autonomisation et de formation professionnelle soutenues par l'UNICEF ont atteint 3,2 millions d'adolescentes, soit 900 000 de plus qu'en 2019. Depuis 2019, les programmes relatifs à la violence liée au genre dans les situations d'urgence ont pratiquement doublé, tandis que le nombre de pays de programme bénéficiant d'une aide en matière de protection sociale tenant compte des questions de genre a été multiplié par trois. L'UNICEF a progressivement amélioré la prise en compte des questions de genre dans ses systèmes et stratégies. En 2020, il satisfaisait à 88 % des critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

3. Une intensification de la coopération et une nette accélération des actions sont nécessaires pour inverser les effets de la COVID-19 sur les résultats en matière d'égalité des genres. L'UNICEF continuera, de concert avec ses partenaires, à investir pour améliorer la santé des femmes et des filles, en particulier des adolescentes, y compris en matière de VIH, de nutrition, et de santé sexuelle et reproductive, dans un contexte marqué par de constantes interruptions de service. Par ailleurs, l'UNICEF redoublera d'efforts pour élargir l'accès des adolescentes à une éducation de qualité et à l'acquisition de compétences, et pour réduire leur vulnérabilité à la violence et aux pratiques néfastes en intervenant conjointement avec ses partenaires du système

¹ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, *Impact of COVID-19 on SDG progress: a statistical perspective*, Note de synthèse n° 81, août 2020.

des Nations Unies. Les programmes de socialisation soucieuse de l'égalité des genres, qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités, demeurent une priorité intersectorielle. Ils guident la transformation des normes discriminatoires dans l'ensemble des dimensions de la vie des femmes et des filles. L'UNICEF continuera également à investir dans ses capacités en matière d'égalité des genres et ses systèmes internes de redevabilité, ainsi que dans l'amélioration des données et des preuves relatives à l'égalité des genres dans les situations d'urgence et de développement. Les enseignements tirés de la riposte à la COVID-19 seront essentiels dans l'élaboration des nouveaux plans d'action et politiques de l'UNICEF en matière d'égalité des genres, et dans la définition d'un rôle plus ambitieux pour l'UNICEF en tant que chef de file mondial de la défense de l'égalité des genres au cours des prochaines années.

II. Introduction

4. Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes définit les engagements du Fonds en matière de promotion de l'égalité des genres dans ses programmes et sur les lieux de travail. Le présent rapport souligne les tendances émergentes, les enjeux et les progrès accomplis depuis 2018, et met en avant les interventions programmatiques effectuées en 2020. Il présente également les résultats clés en matière d'égalité des genres obtenus dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, lesquels sont étroitement alignés sur le Plan d'action pour l'égalité des sexes.

III. Résultats programmatiques

5. Le cadre programmatique du Plan d'action pour l'égalité des sexes adopte une double approche de la programmation en faveur de l'égalité des genres en intégrant cette question dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNICEF, et en accordant une attention particulière à cinq priorités ciblées concernant les adolescentes.

Figure I

Résultats en matière d'égalité des genres dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNICEF

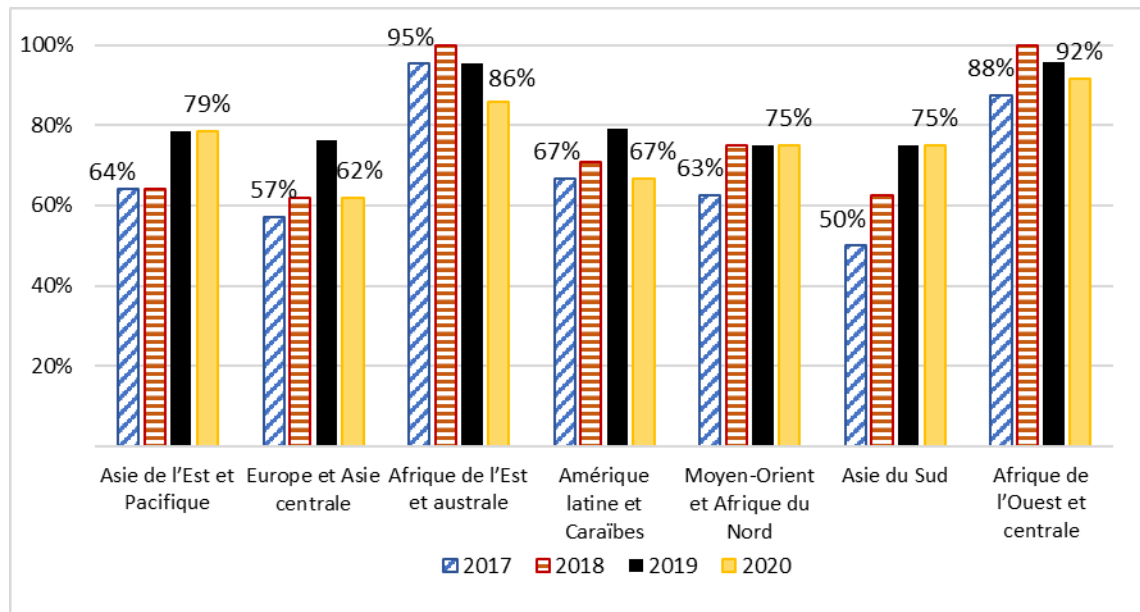


A. Résultats intégrés en matière d'égalité des genres

6. En 2020, 98 bureaux de pays de l'UNICEF ont intégré au moins un résultat en matière d'égalité des genres dans leur programmation. La plupart d'entre eux ont accordé une attention prioritaire à l'éducation, aux soins maternels, et à l'élimination de la violence liée au genre dans leurs programmes.

Figure II

Programmes de pays qui incluent des résultats intégrés en matière d'égalité des genres (2017-2020)



1. Des soins maternels de qualité et respectueux

7. En 2020, dans 52 pays affichant une mortalité maternelle élevée, 30,5 millions de naissances vivantes ont été recensées dans des centres de santé bénéficiant de l'appui de l'UNICEF. En 2020, comme l'année précédente, 60 % des femmes enceintes ont bénéficié d'au moins quatre visites médicales prénatales, l'objectif pour 2021 étant de 65 % ; par ailleurs, le pourcentage de mères recevant des soins postnatals a atteint 61 %, l'objectif pour 2021 étant de 62 %. On observe que 78 % des naissances vivantes ont été assistées par du personnel de santé qualifié, soit 1 % de moins que l'objectif global. En 2020, 38 pays fortement touchés disposaient de plans de mise en œuvre visant à renforcer les soins de santé maternels et néonataux de qualité, soit sept pays de plus qu'en 2019, et ce, en dépit des perturbations dues à la COVID-19, l'objectif global de 30 pays fortement touchés étant ainsi déjà dépassé. Face à la saturation des systèmes de santé et à la réduction significative des services médicaux, l'UNICEF a investi dans le renforcement des systèmes de prestation mobiles et à distance afin de garantir la continuité des services et d'améliorer la collecte de statistiques sur la périnatalité.

8. L'appui à la santé et au bien-être mental des personnes ayant la charge d'enfants est un élément essentiel du continuum des soins de qualité, en particulier dans le contexte de la COVID-19, où les besoins accrus en matière de garde d'enfants et l'augmentation du chômage font payer un lourd tribut aux femmes s'occupant

d'enfants². L'UNICEF développe ce domaine de programmation afin de renforcer l'appui aux parents et aux personnes s'occupant d'enfants, dont les mères adolescentes. Un ensemble de ressources, déployé dans huit pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, a permis de former des travailleurs de première ligne pour qu'ils aident les personnes s'occupant d'enfants à faire face à l'exacerbation des facteurs de stress due à la COVID-19, notamment s'agissant de l'intensification du travail non rémunéré des femmes s'occupant d'enfants, et du risque accru de violence liée au genre. En Bulgarie, plus de 5 000 parents (quelque 4 250 mères et 800 pères) d'enfants âgés de moins de trois ans ont bénéficié d'un accompagnement individualisé en matière de santé et de soins attentifs sous forme de visites à domicile, et de la diffusion d'informations cruciales relatives à la COVID-19 lorsque les services de santé nationaux étaient interrompus. En Jordanie, des groupes WhatsApp rassemblant des personnes s'occupant d'enfants ont permis d'apporter un soutien entre pairs et des orientations sur les soins attentifs, les activités d'apprentissage adaptées à l'âge des enfants, la parentalité positive et la gestion du stress. En Érythrée, la création d'une application mobile utilisable hors ligne a permis de diffuser des informations sur la COVID-19 auprès de communautés privées de connexion Internet. En outre, grâce à l'application, des agents de santé ont aidé des mères à rester au fait des calendriers de soins périnataux et de vaccination, et à associer les pères aux responsabilités en matière de garde d'enfants. L'UNICEF considère prioritaires les interventions porteuses de transformations qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités de genre, comme la promotion des stratégies parentales équitables et de la participation des hommes à la garde d'enfants.

2. Égalité des filles et des garçons en matière de santé et de nutrition

9. Fin 2020, 75 pays (contre 67 en 2019) s'étaient dotés de plans nationaux tenant compte des questions de genre pour réaliser les objectifs en matière de santé des adolescents, atteignant la cible fixée pour 2021. L'UNICEF a appuyé la mise en œuvre de ces plans dans 36 des 75 pays et, en 2020, s'est concentré sur l'élargissement de l'accès aux services continus. En République-Unie de Tanzanie, l'UNICEF et ses partenaires ont soutenu les efforts du Gouvernement visant à intensifier les interventions de prévention et de traitement du VIH auprès des adolescents, les districts couverts passant de 24 à 33, dépassant ainsi la cible fixée pour 2020. Ces services n'ont subi aucune interruption pendant la pandémie.

10. L'UNICEF soutient la prévention de la malnutrition chez les femmes, les filles et les garçons en renforçant les politiques nationales et la prestation de services, et en promouvant la généralisation des conseils nutritionnels et des régimes alimentaires sains. En Ouzbékistan, l'UNICEF a contribué à l'élaboration du nouveau plan d'action 2020-2025 en faveur de la nutrition maternelle et infantile, qui vise à atteindre 7 millions d'enfants et près de 6 millions de femmes par an. En 2020, 71 pays, contre 57 en 2019, ont intégré des conseils nutritionnels dans leurs programmes de soins obstétricaux, dépassant ainsi l'objectif de 70 pays. Le taux de femmes enceintes ayant reçu des suppléments en acide folique et en fer est passé de 36,6 % en 2019 à 37,3 % en 2020, la cible à l'horizon 2021 étant de 41 %. À titre d'exemple, l'UNICEF a soutenu la distribution de micronutriments dans l'ensemble des 17 districts sanitaires des Comores, atteignant plus de 16 500 femmes enceintes.

11. La prestation des services de nutrition a été fortement perturbée, en particulier pendant les périodes où les écoles étaient fermées. En 2020, les programmes soutenus par l'UNICEF ont permis à 35 millions de filles et de garçons de bénéficier de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition. L'UNICEF a en outre aidé les gouvernements à s'adapter rapidement aux défis. Au Pakistan, à la

² Nations Unies, *The impact of COVID-19 on women*, Note de synthèse, 9 avril 2020.

suite d'un programme de formation présentant des lignes directrices nutritionnelles sous l'angle spécifique de la COVID-19, plus de 16 000 prestataires ont fourni des services nutritionnels sûrs à 14 millions de femmes et d'enfants. Dans l'État de Palestine, des activités de sensibilisation communautaire sur l'alimentation complémentaire et la diversité du régime alimentaire ont atteint plus de 785 000 personnes s'occupant d'enfants ; par ailleurs, près de 1,4 million de femmes et d'enfants – y compris dans les communautés les plus vulnérables du nord-est et du sud du pays – ont été examinés dans le cadre du dépistage de la malnutrition, et 6 500 enfants (dont une majorité de filles) ont bénéficié d'un traitement contre la malnutrition sévère aiguë.

12. Si 87 % des femmes enceintes vivant avec le VIH à l'échelle mondiale ont reçu un traitement antirétroviral en 2019 dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF³, les disparités régionales freinent cependant les progrès globaux. Pour y remédier, l'UNICEF redouble d'efforts afin d'intensifier l'adoption d'interventions éprouvées. Le renforcement des capacités des agents de santé de première ligne et l'adaptation des services de lutte contre le VIH, dont la supervision des prestataires de services dans les centres de santé, les groupes d'entraide des mères, et l'encadrement sur place ont permis d'améliorer l'accès aux services de prévention et de traitement de qualité. Au Libéria et au Zimbabwe, la proportion de femmes enceintes ayant reçu un traitement antirétroviral s'élevait, respectivement, à 91 % et à 95 %. Grâce au soutien sans faille de l'UNICEF et de ses partenaires aux activités visant à réduire les taux de transmission verticale du VIH, des pays comme l'Eswatini et Sao Tomé-et-Principe sont en passe de parvenir à son élimination.

3. Égalité des genres dans les systèmes de santé et au sein des effectifs

13. La crise de la COVID-19 a mis en exergue l'importance des agents de santé communautaires, lesquels sont majoritairement des femmes, pour garantir la continuité des services de santé d'urgence pendant l'instauration de mesures d'isolement social, et pour diffuser des informations de santé publique cruciales afin de réduire les risques de contamination. En République arabe syrienne, les agents de santé communautaires ont continué à fournir des services de vaccination vitaux aux populations mal desservies, et 2,6 millions d'enfants (dont 50 % de filles) ont bénéficié de la vaccination contre la polio associée à une supplémentation en vitamine A. Les équipes d'agents de mobilisation sociale en matière de polio appartenant au réseau de communication sur la vaccination piloté par l'UNICEF ont porté secours à plus de 37 000 enfants dans le sud et l'est de l'Afghanistan.

14. En 2020, l'ensemble des 25 pays prioritaires avaient formellement intégré les agents de santé communautaires dans leurs systèmes de santé, atteignant la cible à l'horizon 2021. Dans les 25 pays fortement touchés par les maladies infantiles ayant communiqué des données entre 2016 et 2020, des progrès ont été constatés, 227 131 travailleurs ayant renforcé leurs compétences avec l'appui de l'UNICEF.

4. Égalité des filles et des garçons en matière d'éducation

15. L'UNICEF a renouvelé ses efforts pour promouvoir des perspectives équitables en matière de poursuite de l'apprentissage et ce, en dépit de la fermeture généralisée des écoles. Ses efforts ont consisté, entre autres, à renforcer l'enseignement à distance tout en tenant compte des questions de genre au moyen de plateformes numériques et de stratégies hors ligne répondant, notamment, à l'absence de connexion Internet et de dispositifs mobiles parmi les populations les plus marginalisées. En Côte d'Ivoire, à la suite du lancement de programmes d'apprentissage à distance télévisés et radiophoniques, l'UNICEF et ses partenaires

³ Les estimations mondiales concernent 35 pays identifiés par le Plan stratégique comme étant prioritaires au regard de la lutte contre le VIH.

ont établi un système de suivi de l'éducation communautaire ciblant spécifiquement les filles. Le système s'appuie sur les comités pour l'éducation des villages, qui rassemblent les enseignants, les mères, les agents de santé et les responsables communautaires, afin de surveiller les apprentissages autonomes, l'appui des enseignants et des pairs, la protection contre la violence liée au genre et le mariage d'enfants, les résultats en matière de santé, comme les grossesses précoces, et le développement des compétences pratiques.

16. L'UNICEF a facilité l'accès de 301 millions d'enfants à l'apprentissage à distance, dont 49 % de filles, à l'échelle mondiale. Plus de 48 millions d'enfants déscolarisés ont bénéficié de programmes d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire recevant l'appui de l'UNICEF, contre près de 17 millions en 2019. Au total, 18,6 millions de filles ont suivi ces programmes en 2020, alors qu'elles étaient quelque 8,4 millions en 2019. Dans les situations de crise humanitaire, l'accès à l'éducation est au centre des interventions d'urgence de l'UNICEF, contribuant à l'augmentation sensible du nombre de filles accédant à des programmes d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire soutenus par l'UNICEF. Celles-ci sont passées de 23 millions en 2019 à 42 millions en 2020 (contre respectivement 24 millions et 43,5 millions, s'agissant des garçons).

5. Égalité des genres dans l'enseignement et au sein des systèmes éducatifs

17. L'UNICEF a continué d'aider les pays à améliorer la prise en compte des questions de genre dans leurs systèmes d'enseignement et d'apprentissage, et, en 2020, 42 % des pays (soit 52 pays) avaient intégré les questions de genre dans leurs systèmes éducatifs, contre 38 % en 2019. En outre, 44 pays dotés de programmes financés par l'UNICEF comptaient des systèmes éducatifs et d'apprentissage intégrant les principes d'égalité des genres dans les programmes éducatifs, la formation et les activités d'évaluation ; cela représente 42 % des pays ayant communiqué des informations, contre 40 % en 2019. En 2020, l'UNICEF a aidé le Gouvernement du Viet Nam à développer un dispositif de formation en ligne inclusif et tenant compte des questions de genre à l'intention des enseignants. Il a soutenu les pouvoirs publics dans la production de ressources d'apprentissage numériques, télévisuelles et radiophoniques (interprétées en langue des signes et sous-titrées dans diverses langues locales) destinées aux élèves et aux enseignants. Quelque 20,9 millions d'écoliers, dont environ la moitié de filles, ont pu en bénéficier.

18. En 2020, 7,7 millions d'enfants (dont plus de 3,2 millions de filles) ont participé aux programmes de renforcement des compétences financés par l'UNICEF, une progression par rapport aux quelque 4 millions d'enfants recensés en 2019, et plus du triple par rapport à 2018. Au Sénégal, l'UNICEF a contribué au renforcement des compétences entrepreneuriales de 455 000 adolescents et jeunes déscolarisés, tout particulièrement parmi les filles.

19. Les progrès vers l'égalité des genres dans l'éducation, déjà compromis avant la pandémie, affichent une régression préoccupante, qui affecte de manière disproportionnée les filles. Privées de contacts avec les réseaux scolaires et leurs pairs, les filles sont plus vulnérables à la violence et aux pratiques néfastes, à l'assujettissement aux tâches ménagères, au renforcement des normes de genre discriminatoires et à la fracture numérique entre les genres, qui constituent des entraves à leurs bons résultats en matière d'apprentissage. Sur les 55 pays qui ont signalé une amélioration des résultats d'apprentissage en 2020, la proportion de pays où cette amélioration concerne les filles a augmenté de 1 % par rapport à 2019 (passant de 55 à 56 %), tandis que les pays où les garçons ont amélioré leurs résultats d'apprentissage sont passés de 49 % à 65 %. Sans augmentation significative des investissements visant à s'attaquer aux causes sous-jacentes des disparités de genre,

l'objectif de 79 % de pays affichant une amélioration des résultats d'apprentissage semble hors d'atteinte.

6. Intégration des questions de genre dans la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des filles et des garçons

20. Compte tenu des préoccupations soulevées par l'augmentation de la violence liée au genre, l'UNICEF et ses partenaires ont intensifié les services de prévention et d'intervention, et les ont intégrés aux interventions sanitaires d'urgence visant à lutter contre la pandémie à l'échelle nationale. Ainsi, 4,2 millions d'enfants ayant subi des actes de violence ont eu accès à des services de santé, d'action sociale et de justice, soit 53 % de plus qu'en 2019. Les besoins sont considérables, et requièrent une augmentation urgente des investissements visant à renforcer les mécanismes d'établissement de rapports et les capacités nationales en matière de prestation de services.

21. L'UNICEF a mobilisé les partenariats interinstitutions existants pour adapter et accélérer la programmation, en veillant notamment à réduire au minimum les perturbations et à élargir les services. Il s'est ensuivi la diffusion rapide d'un large éventail d'orientations techniques et de protocoles relatifs à la prestation de services concernant, entre autres, les services d'assistance téléphonique, l'appui aux agents de protection de l'enfance, et la sécurité sur les plateformes en ligne. Afin de renforcer les systèmes nationaux de riposte, l'UNICEF a investi dans la prestation de services en ligne et hors ligne, tels que les services d'assistance téléphonique pour les enfants, la prise en charge des cas à distance, la fourniture d'équipements de protection individuelle aux travailleurs sociaux, les partenariats avec les organisations de femmes locales en vue d'atteindre les groupes vulnérables, et le recours aux médias traditionnels et sociaux, et aux applications mobiles pour diffuser des informations sur les services d'atténuation et de traitement des risques.

22. Dans l'État plurinational de Bolivie, un nouveau service d'assistance téléphonique – « famille sûre » –, proposant des conseils aux parents, un accompagnement psychosocial et une orientation vers les services de protection contre la violence, a reçu plus de 25 000 appels (dont 62 % émanant de femmes et de filles). De même, au Congo et au Gabon, les premiers numéros « verts » gratuits ont vu le jour pour aider les personnes survivantes ou les témoins d'actes de violence liée au genre. Au Mexique, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ont facilité l'établissement d'un partenariat innovant entre le Gouvernement et le secteur hôtelier afin de mettre des chambres d'hôtel à la disposition des femmes survivantes et de leurs enfants.

23. L'UNICEF a redoublé d'efforts pour renforcer la sensibilisation des parents, des enfants et des communautés à l'aide de plateformes en ligne, et a continué de mettre l'accent sur l'accompagnement des parents, les normes porteuses de transformations en matière d'égalité des genres, et sur les interventions visant à modifier les comportements. D'après les estimations, 2,6 millions de mères, de pères et de personnes s'occupant d'enfants dans 87 pays, soit 14 % de plus qu'en 2019, ont bénéficié de programmes de soutien parental financés par l'UNICEF, centrés sur la parentalité équitable du point de vue du genre, et sur le soutien aux familles en matière de santé mentale et de discipline positive.

24. La pandémie de COVID-19 menace de compromettre les progrès importants accomplis vers l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF). D'après les estimations préliminaires de l'UNFPA, 2 millions de nouveaux cas, qui auraient pu être évités, se produiront au cours des dix prochaines années. Les services de protection et de prévention contre les MGF soutenus par l'UNICEF ont porté secours à 1,6 million de filles en 2020, contre 1,2 million en 2019, mais il est nécessaire

d'accélérer les efforts. La sensibilisation des communautés aux MGF s'est poursuivie par l'intermédiaire des médias ou par l'inclusion de messages dans des campagnes d'information publique sur la COVID-19 et/ou la violence liée au genre, atteignant 16,4 millions de personnes, soit près de deux fois plus qu'en 2019. L'appui aux mécanismes de surveillance au niveau des communautés est toujours en cours. Au Nigéria, à la suite de déclarations publiques, des associations de femmes locales ont créé des comités de surveillance qui ont permis de diffuser des messages à la fois sur la prévention du virus et sur les MGF, et de signaler les cas aux responsables communautaires via WhatsApp. Dans cinq États, près de 117 000 filles et femmes ont bénéficié de services de prévention et de protection, dépassant la cible de 76 500 fixée pour 2020. À Djibouti, les comités communautaires de protection ont permis à 764 filles d'échapper aux MGF.

7. Prise en compte des questions de genre dans les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène

25. Afin de remédier aux perturbations majeures des services EAH en 2020, l'UNICEF s'est attaché à continuer d'améliorer la prestation de services connexes dans 120 pays. Le soutien direct de l'UNICEF a permis à 17 millions de personnes supplémentaires d'avoir accès à un service d'approvisionnement en eau potable salubre (7,3 millions de femmes et de filles dans les pays qui communiquent des données ventilées par genre), et plus de 13 millions de nouvelles personnes (dont 6,9 millions de femmes et de filles) ont eu accès à des services d'assainissement de base. Cela porte respectivement à 53,9 millions (contre 37 millions en 2019) et à 39,6 millions (contre 26,3 millions en 2019) le total cumulé des personnes ayant accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base. Dans les situations de crise humanitaire, plus de 20 millions de femmes et de filles ont eu accès à une quantité suffisante d'eau potable de qualité convenable. Environ 104 % des populations ciblées par l'UNICEF (6,35 millions de femmes et de filles) dans des situations de crise humanitaire ont pu accéder à des installations EAH non mixtes appropriées dans des établissements scolaires, des espaces d'apprentissage temporaires et d'autres espaces amis des enfants. Notons qu'en 2020, 70 programmes de pays de l'UNICEF ont inscrit les Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations (CPI) au cœur de leurs programmes EAH, une mesure cruciale pour garantir la prise en compte des besoins différenciés des deux sexes en matière de services EAH dans les phases de préparation, d'intervention et de relèvement de l'action humanitaire.

26. L'UNICEF a continué de soutenir une prise en compte accrue des questions de genre dans les systèmes et la gouvernance du secteur EAH afin d'accroître l'inclusion et d'améliorer les résultats en faveur des femmes et des filles. En 2020, plus de 70 500 écoles étaient équipées d'installations sanitaires séparées pour filles et garçons, y compris pour celles et ceux qui vivent avec un handicap. À Madagascar, la création d'un sous-groupe thématique (sous-cluster) sur l'égalité des genres au sein du secteur EAH a contribué à la remise en question des normes de genre en lien avec la collecte de l'eau. En Mongolie, l'UNICEF a influé sur le Gouvernement de façon à ce qu'il s'engage à construire des latrines scolaires non mixtes.

27. Compte tenu des besoins considérables en matière de prévention et de lutte contre les infections dus à la COVID-19, l'UNICEF a intensifié ses efforts pour doter les établissements de santé de services EAH de base. Les programmes financés par l'UNICEF ont impliqué plus de 5 600 centres de santé pendant la seule année 2020, une forte hausse par rapport aux années précédentes, contribuant au renforcement de la prévention des infections pendant l'accouchement, et à l'amélioration de la qualité des soins maternels.

8. Socialisation soucieuse de l'égalité des genres et normes de genre positives pour les filles et les garçons

28. En 2020, 49 programmes de pays de l'UNICEF dans l'ensemble des régions ont mené des interventions afin de transformer les rôles et les normes discriminatoires à l'égard des femmes, et de promouvoir la socialisation positive soucieuse de l'égalité des genres, y compris dans le contexte de la COVID-19. La pandémie a renforcé les stéréotypes discriminatoires et a renforcé les inégalités préexistantes au sein de la famille et sur le lieu de travail.

29. L'UNICEF a soutenu les recherches du Fonds thématique mondial en faveur de l'égalité des genres, financées en 2020 par les Gouvernements du Canada et du Luxembourg, sur les répercussions des programmes ciblés de socialisation soucieuse de l'égalité des genres mis en place en Arménie, en Égypte, au Ghana, au Kosovo⁴, au Népal, en République dominicaine, en République-Unie de Tanzanie, au Sri Lanka et au Viet Nam dans des domaines tels que l'éducation, la parentalité, l'autonomisation des adolescentes, le perfectionnement du personnel du secteur social et les campagnes marketing dans les médias. En Arménie, les recherches qui ont révélé que les stéréotypes de genre – notamment la préférence pour les fils invoquée par les pères – sont les seuls indicateurs statistiquement significatifs de la sélection du sexe en fonction du genre, éclairent la mise au point des interventions de plaidoyer. L'UNICEF noue également des partenariats avec le secteur privé visant l'élimination des préjugés liés au genre dans les secteurs ciblant les enfants, comme la fabrication de jouets et le marketing dans les médias.

30. L'UNICEF a accéléré les interventions axées sur les politiques favorables aux familles en 2020. L'UNICEF a soutenu les efforts des gouvernements de 46 pays visant à renforcer les politiques, les investissements, les pratiques commerciales, et la collaboration entre les secteurs public et privé dans quatre domaines clés : le congé parental ; l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois ; les services de garde d'enfants abordables, accessibles et de qualité ; et les indemnités pour enfant à charge et les salaires adéquats. Parmi ces pays, 18 ont modifié leurs politiques et leurs lois pour faire avancer au moins l'un de ces quatre domaines. Le partenariat de l'UNICEF avec la Fédération syndicale panchinoise sur l'aménagement des modalités de travail, la garde d'enfants, et l'extension du congé familial a atteint quelque 590 000 employés. En Mongolie, des interventions similaires ont entraîné la réduction du temps de travail dans 18 000 organisations des secteurs public et privé.

31. Les interventions centrées sur la parentalité positive orientent les parents sur la manière d'améliorer le bien-être des enfants, et incitent les pères à assumer une part équitable de la garde des enfants et des responsabilités domestiques. En Afrique du Sud, l'UNICEF a soutenu la formation de travailleurs sociaux dans le cadre du programme « MenCare » qui enseigne aux pères à améliorer leurs compétences en matière de garde d'enfants, et à s'interroger sur les rôles liés aux genres, les prises de décision relatives à la reproduction, et la discipline positive.

32. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'UNICEF a considérablement augmenté les investissements en faveur de ses programmes de protection sociale. En 2020, 90 programmes nationaux de protection sociale tenant compte des questions de genre ont bénéficié d'un soutien, soit trois fois plus qu'en 2019. En Sierra Leone, dans le cadre des interventions visant à adapter et à élargir rapidement le système de filet de protection sociale existant pendant la pandémie afin d'atteindre 65 000 nouveaux ménages, les agents de protection sociale de première ligne ont suivi une formation en matière de signalement des cas de violence liée au genre, et

⁴Toutes les références au Kosovo s'entendent au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

d'aiguillage des personnes survivantes vers les services compétents. En République-Unie de Tanzanie, l'UNICEF a soutenu la mise en œuvre de programmes « Cash Plus » à destination des adolescents, mettant l'accent sur la transition vers l'âge adulte en toute sécurité, le développement des compétences pratiques, et la prestation de services liés à la santé sexuelle et reproductive. En Éthiopie, sous les auspices du programme de travaux publics en milieu rural, le plaidoyer de l'UNICEF a contribué à supprimer l'obligation pour les mères de travailler, ce qui leur permet de s'occuper de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de deux ans. Des investissements plus substantiels seront nécessaires pour tirer parti de ces efforts, notamment face à la crise des services de soins qui ne s'éteindra pas après la pandémie.

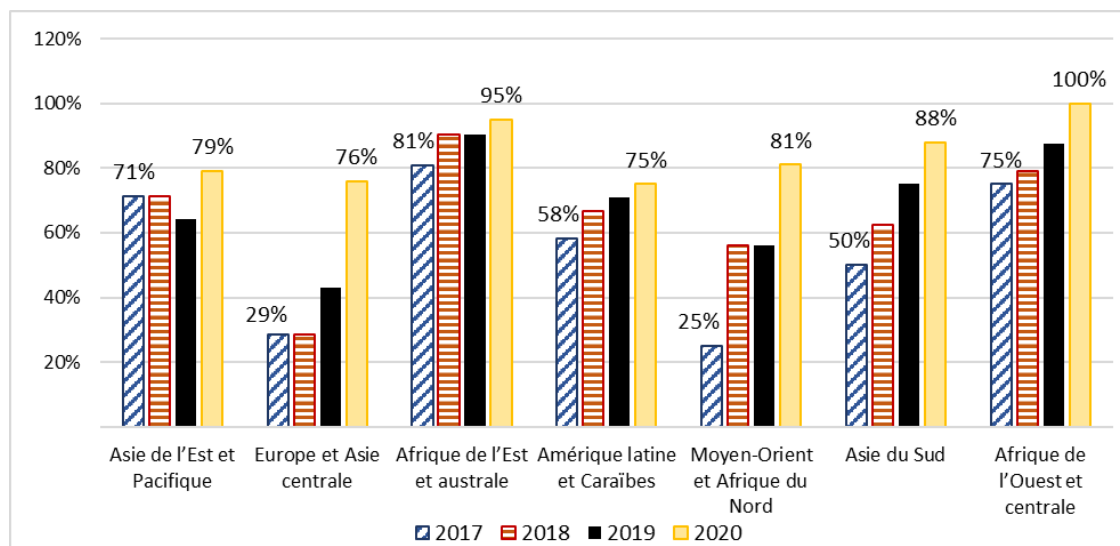
B. Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes

33. Des approches intersectorielles, des partenariats solides et des investissements ciblant les problèmes multiples et interdépendants auxquels les filles font face, en particulier les plus vulnérables, ont permis d'obtenir des avancées dans des domaines tels que le renforcement des compétences des adolescentes, l'accès à la santé et à l'hygiène menstruelles, l'élimination des pratiques néfastes, l'éradication de la violence liée au genre, et la prévention du virus du papillome humain (VPH).

34. En 2020, 85 % des programmes de pays de l'UNICEF incluaient des résultats dans un ou plusieurs des domaines prioritaires ciblant les adolescentes, soit 19 programmes de plus par rapport à 2019 et une hausse de près de 30 % par rapport à la base de référence. Un nombre accru de pays privilégie l'utilisation d'approches intégrées de l'autonomisation.

Figure III

Programmes de pays qui incluent des résultats sur les priorités d'autonomisation les adolescentes (2017-2020)



1. Nutrition des filles, soins obstétricaux et prévention du VIH et du VPH

35. L'UNICEF continue de s'atteler à améliorer les services de santé pour les adolescentes, dont la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, et à contribuer à renforcer la prise en compte des questions de genre dans les politiques de santé ciblant les adolescents. En 2020, 10,9 millions d'adolescentes ont bénéficié de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition. Au Ghana, le soutien de l'UNICEF a permis de mettre en œuvre des programmes de lutte contre l'anémie dans des établissements de santé lorsque les écoles étaient fermées,

atteignant 350 000 adolescentes ; au Bangladesh, des interventions similaires ont bénéficié à 1,6 million d'adolescentes.

36. Les progrès enregistrés en matière de soins prodigués aux mères adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) sont inégaux, mais l'UNICEF est toujours en passe d'atteindre les cibles globales. Les soins périnataux en particulier sont à la traîne, notamment pour les jeunes mères les plus marginalisées et leurs nourrissons. L'UNICEF continue d'aider 52 pays affichant un taux élevé de mortalité maternelle à prodiguer des soins de qualité aux mères adolescentes. De fait, 72 % des naissances vivantes ont été assistées par un(e) professionnel(le), soit 1 % de plus qu'en 2019, l'objectif global étant fixé à 75 %. La proportion d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans enceintes ayant bénéficié d'au moins quatre visites prénatales stagne à 52 %, tandis que la proportion de mères de la même tranche d'âge ayant reçu des soins postnatals est passée de 57 % en 2019 à 59 % en 2020, la cible étant de 62 %. En Afrique du Sud, l'UNICEF a noué un partenariat avec le réseau « mothers2mothers » et le Ministère de la santé pour étendre l'accompagnement et le mentorat entre adolescentes et jeunes femmes en matière de soins maternels. Les groupes de soutien virtuels et interactifs via WhatsApp ont pris le pas sur les visites en personne, entraînant une augmentation significative des mères adolescentes participantes (de 5 400 en 2019 à près de 15 000 en 2020). En Jamaïque, l'initiative « Spotlight » et la collaboration avec des organisations locales de défense des droits des femmes ont contribué à l'établissement de « plateformes pour les adolescents » assurant un service de conseil par messagerie mobile disponible 24 heures sur 24.

37. Des lacunes persistent en matière de lutte contre le VIH chez les adolescents, notamment les filles. À l'échelle mondiale, les nouvelles infections annuelles chez les adolescentes ont diminué de 35 % depuis 2010, bien loin de la cible globale pour 2020 consistant à réduire d'au moins 75 % les infections à VIH chez tous les adolescents. Quinze millions d'adolescentes ont subi des tests de dépistage et connaissaient leur statut en 2020, soit 1,5 million de filles supplémentaires par rapport à 2019 et près de 5 millions de plus que les garçons. Cependant, la proportion d'enfants vivant avec le VIH ayant reçu un traitement antirétroviral oscille entre 50 % et 60 % depuis 2017, soit nettement moins que la cible de 81 % fixée pour 2021.

38. Il est urgent de s'attaquer aux obstacles freinant la prestation de services complets en matière de dépistage, de conseil et de traitement, notamment à destination des personnes les plus vulnérables. L'UNICEF et ses partenaires continuent de lutter contre les multiples vulnérabilités des adolescentes en ciblant différentes zones et populations à risque. En partenariat avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'UNICEF a soutenu l'inclusion d'une initiative visant les filles et les jeunes femmes dans le cadre stratégique national de lutte contre le VIH/sida au Botswana, au Lesotho et en Somalie, et a aidé dix pays d'Afrique de l'Ouest et centrale à optimiser la qualité et l'étendue de la couverture des services à leur intention dans les programmes de prévention.

39. Les résultats obtenus en matière de vaccination contre le VPH en 2020 sont encourageants. Les données disponibles les plus récentes sur l'introduction du vaccin contre le VPH montrent une augmentation significative du nombre d'adolescentes (2,8 millions) qui ont reçu la dernière dose du vaccin contre le VPH dans les pays cibles soutenus par l'UNICEF. Par ailleurs, le nombre de pays ayant introduit le vaccin contre le VPH dans leur calendrier vaccinal est deux fois plus élevé, passant de 8 à 16.

2. Amélioration du niveau d'éducation secondaire et des compétences des filles

40. En 2020, les formations en matière de renforcement des compétences, d'autonomisation et d'employabilité soutenues par l'UNICEF ont atteint 3,2 millions

de filles, une progression de 900 000 par rapport à 2019. À titre d'exemple, au Kosovo⁵, les programmes d'entrepreneuriat et d'innovation financés par l'UNICEF pour offrir aux adolescentes des passerelles entre l'éducation et le monde de l'emploi ont obtenu une accréditation officielle en 2020 et sont désormais alignés sur les programmes de l'enseignement secondaire supérieur.

41. Le taux d'achèvement du cycle secondaire chez les adolescentes continue d'être insuffisant. À l'échelle mondiale, quatre filles sur cinq achèvent le cycle primaire, mais seulement deux sur cinq le deuxième cycle du secondaire⁶. Pour y remédier, l'UNICEF et ses partenaires appuient les stratégies porteuses de transformations en matière d'égalité des genres qui s'attachent à renverser les obstacles liés aux normes préjudiciables, à la pauvreté, au handicap et à la distance ; les politiques facilitant la réadmission des mères adolescentes ; et les mesures de protection sociale, dont les transferts en espèces, qui visent à lever les entraves financières, le tout en s'alignant sur les efforts entrepris pour atténuer les effets de la COVID-19 sur l'accès à l'éducation dans le monde. L'UNICEF a ainsi aidé les Gouvernements du Timor-Leste et de l'Ouganda à élaborer des politiques de réadmission à l'école des adolescentes enceintes et des jeunes mères.

42. L'autonomisation des adolescentes par l'acquisition de compétences, notamment en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM), demeure une priorité, et la programmation dans ce domaine gagne progressivement en ampleur et en portée, grâce aux partenariats noués avec le secteur privé. Lancée en 2020, l'initiative « Skills4Girls » de l'UNICEF aide les filles à se donner les moyens de participer pleinement au marché du travail sur un pied d'égalité avec les garçons. L'UNICEF a appuyé la mise en œuvre de programmes promouvant l'apprentissage des STIM, l'alphabétisation numérique, l'entrepreneuriat social, et les compétences polyvalentes, auxquels ont assisté plus de 155 000 filles dans 14 pays. Au Kirghizistan, l'UNICEF a mis au point des approches novatrices pour faire accéder les filles migrantes ou vivant dans des quartiers informels aux initiatives de formation aux STIM, de mentorat et de placement professionnel, tandis qu'au Brésil, l'UNICEF a tissé des partenariats avec des jeunes et le secteur privé pour développer un « chatbot » (agent conversationnel) et lutter contre les attitudes et les stéréotypes discriminatoires à l'encontre des femmes.

43. En 2020, plus de 7,2 millions d'adolescents (dont 53 % de filles) dans 122 pays se sont impliqués dans des activités d'engagement citoyen en rejoignant ou en encadrant des programmes soutenus par l'UNICEF dans des situations de développement ou de crise humanitaire, une progression importante par rapport à 2019 (4 millions d'adolescents). L'UNICEF a mis l'accent sur les approches dirigées par des filles afin de promouvoir le leadership et la participation citoyenne. À titre d'exemple, en Équateur, l'UNICEF, Plan International et d'autres partenaires ont aidé 10 adolescentes à préparer un rapport parallèle, qui a été soumis à la soixante-dix-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes qui s'est tenue en 2020. L'initiative « Saleema », soutenue par l'UNICEF et s'inscrivant dans les efforts de l'Union africaine pour éliminer les MGF, a lancé la campagne « Saleema Youth Victorious Ambassadors » en 2020. Les ambassadrices sont six jeunes femmes qui, en tant que porte-paroles, plaideront pour l'abandon des MGF dans les six régions de l'Union africaine et auprès de la diaspora. Génération sans limites, U-Report et l'Association mondiale des guides et des éclaireuses ont conclu un partenariat en Afrique du Sud, en Inde, au Mexique, au Nigéria et au

⁵Toutes les références au Kosovo s'entendent au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

⁶ UNICEF, ONU Femmes et Plan International, *A New Era for Girls: Taking stock of 25 years of progress*, New York, mars 2020.

Rwanda visant à permettre aux U-reporters d'être informés des perspectives économiques proposées par l'intermédiaire de Génération sans limites.

3. Violence liée au genre dans les situations d'urgence

44. Le nombre de bureaux de pays de l'UNICEF communiquant les résultats des programmes de lutte contre la violence liée au genre dans les situations d'urgence a presque doublé en 2020 par rapport à 2019 (passant de 46 à 84 pays), reflétant les effets de la pandémie sur la santé publique, et en particulier sur la sécurité et la sûreté des femmes et des filles dans les situations de crise humanitaire.

45. Au total, 17,8 millions de personnes dans 84 pays ont bénéficié d'interventions d'atténuation, de prévention ou de lutte contre la violence liée au genre. Près de 3 300 enfants handicapés issus de 21 pays y ont également eu accès. En Bulgarie, en Grèce, en Italie et en Serbie, un programme sous-régional de l'UNICEF ciblant les femmes et les enfants réfugiés et migrants a fourni des services et des espaces sûrs aux personnes ayant subi ou risquant de subir des violences liées au genre, dont près de 6 000 femmes et filles.

46. En tant qu'organisme chef de file mondial de la mise en œuvre des Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire, l'UNICEF a continué de veiller à intégrer les mesures d'atténuation des risques, qui concernent également la COVID-19, dans les activités des différents secteurs et clusters. Plus de 210 000 partenaires et membres du personnel de l'UNICEF dans 83 pays dotés de plans de riposte à la COVID-19 ont achevé une formation en matière d'atténuation des risques et d'orientation sûres. En Somalie, l'intensification en 2020 du programme « Communities Care » de l'UNICEF, qui vise à transformer les normes de genre inéquitables à l'origine de la violence liée au genre, avait pour but de cibler le mariage d'enfants, les grossesses précoces et la violence sexuelle, atteignant 600 000 personnes (dont 488 000 femmes et filles).

47. En 2020, la priorité a été accordée à la continuité des interventions qui sauvent des vies. Dans les pays où les mesures de confinement imposaient des restrictions aux services en personne et aux espaces sûrs, l'UNICEF et ses partenaires ont adopté la prise en charge des cas et la communication d'informations en ligne ou par smartphone, notamment en Irak, en Jordanie et au Liban. En outre, l'UNICEF a plaidé auprès des gouvernements au Moyen-Orient et en Asie du Sud en faveur de la délivrance d'autorisations spéciales aux agents de protection sociale afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités au sein des communautés.

4. Mariages d'enfants et unions précoces

48. Le nombre de programmes de pays de l'UNICEF luttant contre le mariage d'enfants a progressivement augmenté, passant de 38 en 2016 à 54 en 2020. Au vu des succès du Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, de nombreux autres pays ont décidé d'adopter des stratégies multisectorielles, fondées sur des données probantes afin d'améliorer les résultats en faveur des adolescentes à risque. En dépit du recul de cette pratique au cours de la dernière décennie, notamment en Asie du Sud, aucune région n'est en bonne voie pour éradiquer les mariages d'enfants d'ici à 2030. De fait, la COVID-19 fait peser de graves menaces sur les avancées, exposant 10 millions de filles supplémentaires à ce risque avant la fin de la décennie.

49. Dans le cadre du Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants, plusieurs pays, dont l'Éthiopie, le Ghana, le Mozambique et la Zambie, ont renforcé leurs systèmes de santé et de protection de l'enfance afin de réduire les mariages d'enfants. Dans les pays participant à cette initiative, près de 11,6 millions d'adolescentes ont eu accès à des programmes de protection sociale, de

réduction de la pauvreté et d'autonomisation économique soutenus par l'UNICEF. Au niveau régional, l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies ont lancé, en juillet 2020, de concert avec l'Union européenne et l'Union africaine, le programme régional africain de l'initiative « Spotlight » afin de mobiliser des investissements et d'intensifier les efforts en vue de mettre fin à ces pratiques néfastes.

50. L'UNICEF a aidé des pays à élaborer des législations et à financer des plans d'action nationaux luttant contre les mariages d'enfants. En 2020, sept nouveaux pays ont mis au point des plans chiffrés, portant le total à 30. En République dominicaine, les interventions visant à modifier les comportements et porteuses de transformations en matière d'égalité des genres menées dans les écoles et les médias avec le soutien de l'UNICEF ont favorisé l'adoption d'une loi fixant à 18 ans l'âge minimum du mariage, sans exception.

51. En 2020, près de 6 millions d'adolescentes ont bénéficié d'interventions de prévention et de soins, soit 300 000 de plus qu'en 2019. Dans plus de 20 pays, les programmes soutenus par l'UNICEF portant sur le mariage d'enfants ont mis à profit des plateformes multimédias pour communiquer, éduquer, et dispenser des services, soutenant les espaces sûrs virtuels et suscitant la participation des adolescentes et de leur famille. Au Népal, le programme « Rupantaran » financé par l'UNICEF a dispensé une formation (compétences sociales et financières) à près de 23 600 filles, tandis qu'en Sierra Leone, 11 000 filles ont suivi une formation (compétences pratiques) s'appuyant sur des activités communautaires adaptées. Par ailleurs, les médias ont diffusé des messages sur le mariage d'enfants et les MGF auprès de 3,6 millions de personnes.

5. Accès à la santé et à l'hygiène menstruelles dans la dignité

52. À l'échelle mondiale, 1,18 million de filles et de femmes ont bénéficié de services relatifs à la santé et à l'hygiène menstruelles en 2020, contre 1 million en 2019.

53. L'UNICEF a distribué des trousseaux d'hygiène, comprenant systématiquement des produits menstruels, principalement auprès des groupes les plus vulnérables, dont les filles et les femmes issues de différentes communautés ethniques et autochtones au Pérou et en Ukraine, et celles vivant dans une situation de conflit en Somalie et au Yémen. L'UNICEF a continué d'aider les partenaires gouvernementaux à intégrer la santé et l'hygiène menstruelles dans les politiques nationales d'éducation et de santé. En 2020, 53 pays ont déclaré avoir inscrit les cibles connexes dans leurs stratégies nationales « EAH dans les écoles ». Par ailleurs, près de 10 000 écoles proposaient des services relatifs à la santé et à l'hygiène menstruelles. À titre d'exemple, en 2020, le Gouvernement du Guyana, dans le cadre de sa riposte à la COVID-19, a intégré l'initiative « EAH dans les écoles », ainsi qu'une composante relative à la santé et à l'hygiène menstruelles dans sa politique d'éducation nationale. C'est ainsi que 874 écoles ont pu mettre des services EAH à la disposition de leurs élèves, et que 23 000 filles ont eu accès à des fournitures relatives à la santé et à l'hygiène menstruelles.

54. L'UNICEF a parrainé un large éventail d'activités de plaidoyer et de sensibilisation établissant un lien entre les effets de la pandémie sur les filles et les femmes et leur droit à gérer leur hygiène menstruelle en toute sécurité et dans la dignité. Au Pakistan, la campagne « Les règles ne s'arrêtent pas pendant les pandémies » a diffusé plusieurs vidéos mettant en scène des athlètes féminines, tandis qu'en Inde, plus d'un million de personnes ont consulté le fil « #RedDotChallenge » sur Twitter dans les 24 heures suivant sa mise en ligne. À l'occasion de la Journée de l'hygiène menstruelle, une campagne mondiale rassemblant de multiples organismes a atteint 411 millions de personnes dans le monde entier, 30 % de plus qu'en 2019.

L'application mobile novatrice de l'UNICEF Oky, conçue et mise à l'essai en collaboration avec des adolescentes en Indonésie et en Mongolie pour diffuser des informations sur la santé et l'hygiène menstruelles, ainsi que sur la santé sexuelle et reproductive sous des formats adaptés aux publics jeunes, enregistrait plus de 50 000 utilisateurs actifs fin 2020.

IV. Renforcement institutionnel

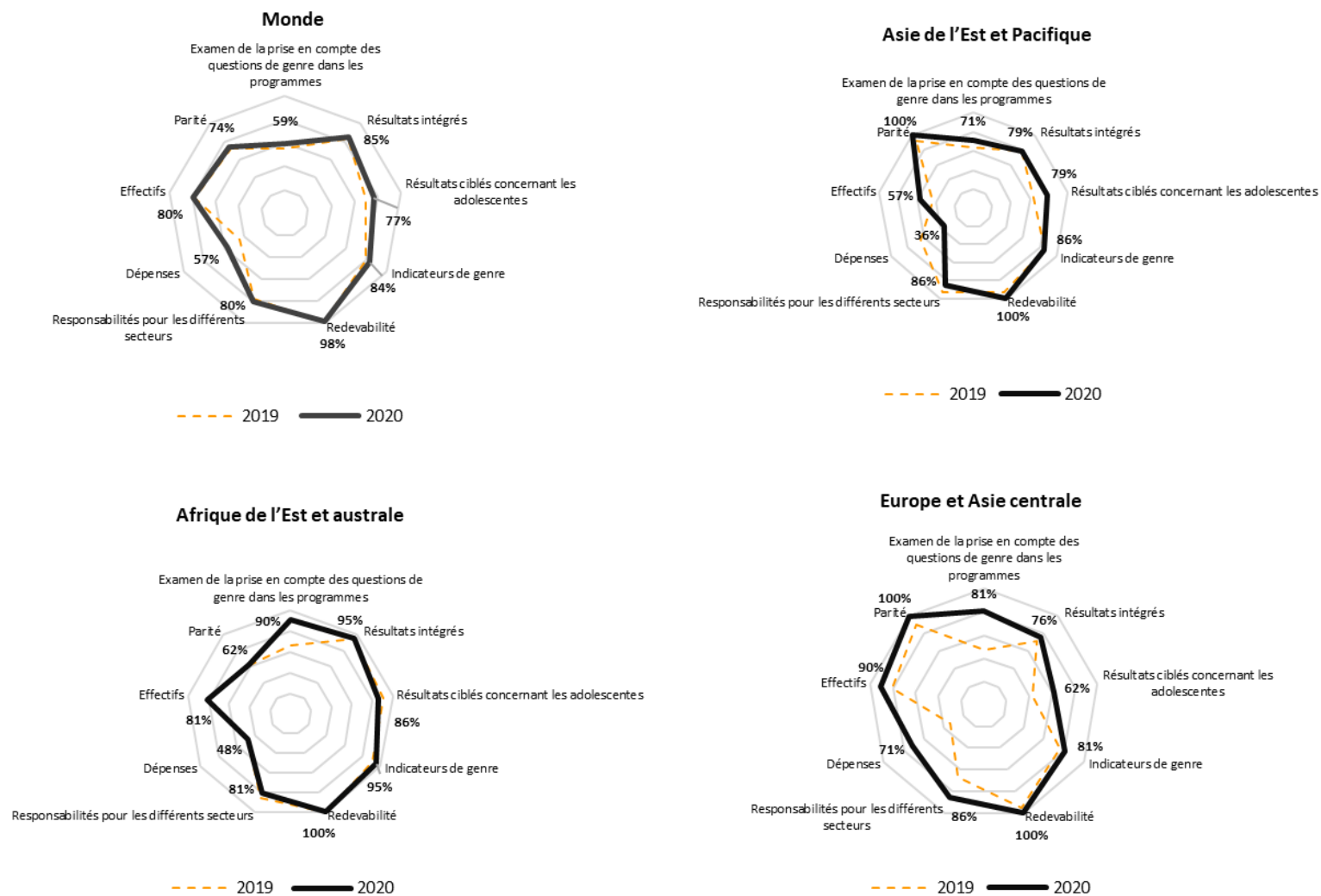
55. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes définit les domaines stratégiques d'investissement prioritaires en matière de renforcement institutionnel, et met particulièrement l'accent sur a) l'égalité des genres dans la programmation à grande échelle ; et b) les capacités et les responsabilités concernant les résultats relatifs à l'égalité des genres. Les performances à l'aune du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes progressent, reflétant la pertinence de ces investissements. En 2020, l'UNICEF a atteint ou dépassé 88 % des indicateurs, soit une hausse constante par rapport à 2019 (82 %) et à 2018 (76 %), et se hisse parmi les organismes des Nations Unies les plus performants.

A. Intégration de la question de l'égalité des genres dans des programmes de qualité de vaste portée

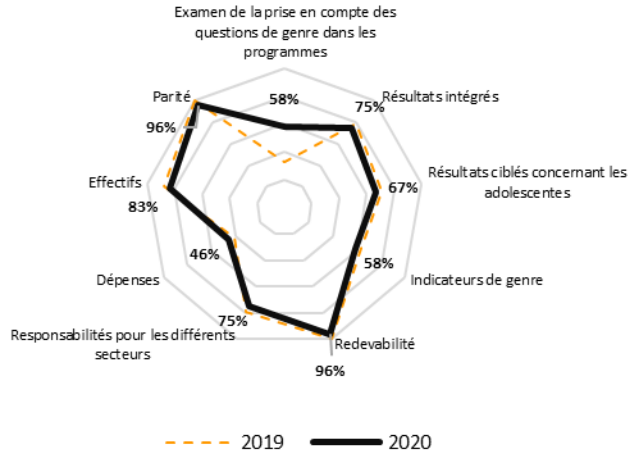
1. Passer d'une programmation tenant compte des questions de genre à une programmation porteuse de transformations en matière d'égalité des genres

56. Les bureaux de pays de l'UNICEF ne se contentent plus seulement d'intervenir ou de corriger les manifestations de l'inégalité entre les sexes, et s'attaquent de plus en plus aux goulots d'étranglement et aux obstacles compromettant l'égalité des genres. Un indicateur composite, la norme institutionnelle relative au Plan d'action pour l'égalité des sexes, s'appuie sur un ensemble de critères à l'aune desquels les bureaux de pays évaluent leurs efforts, dont l'analyse genrée en matière de conception des programmes, de suivi, de financement, de capacités et de redevabilité. En 2020, 68 % des bureaux de l'UNICEF (soit 87 bureaux sur 128) satisfaisaient à la norme, contre 62 % en 2019 et 49 % en 2018 (base de référence). Grâce au renforcement ciblé de leur architecture en matière de suivi et de redevabilité, les régions Europe et Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Asie du Sud ont amélioré leurs résultats à l'aune des critères institutionnels par rapport à 2019. À l'échelle mondiale, le nombre de bureaux de pays ayant conduit des examens de la prise en compte des questions de genre dans les programmes est passé de 81 en 2019 à 93 en 2020. Dans la région Afrique de l'Ouest et centrale, il faut prêter une attention plus soutenue à la réalisation de ces examens et renforcer les capacités des pays afin qu'ils intègrent davantage l'égalité des genres dans les processus de redevabilité. L'UNICEF redoublera d'efforts pour faire en sorte de satisfaire aux critères relatifs aux effectifs alloués aux questions d'égalité des genres et à l'intégration de cette dimension dans les programmes.

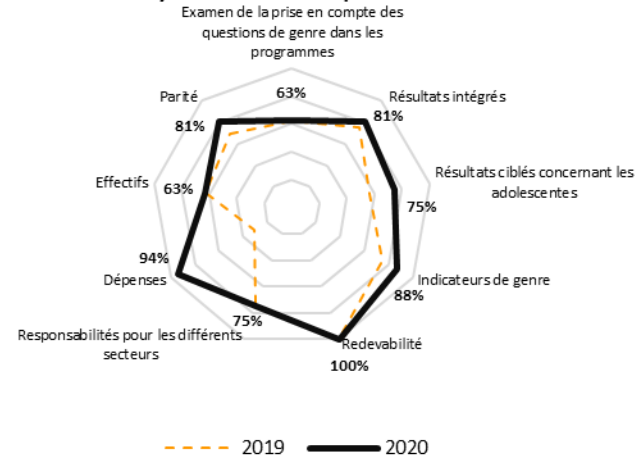
Figure IV
Pourcentage de bureaux de pays de l'UNICEF qui satisfont aux critères institutionnels à l'échelle mondiale et dans les régions (2019-2020)



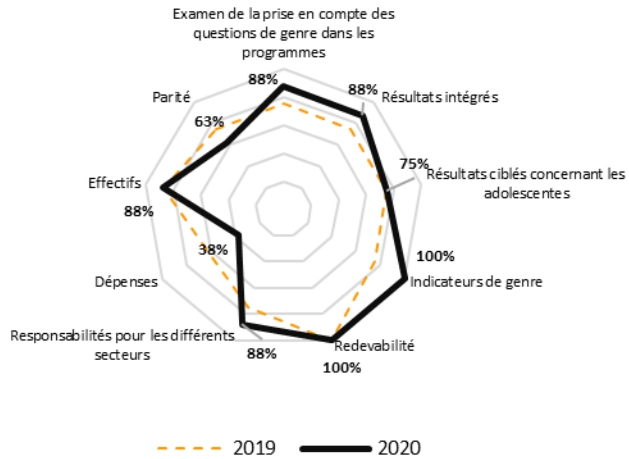
Amérique latine et Caraïbes



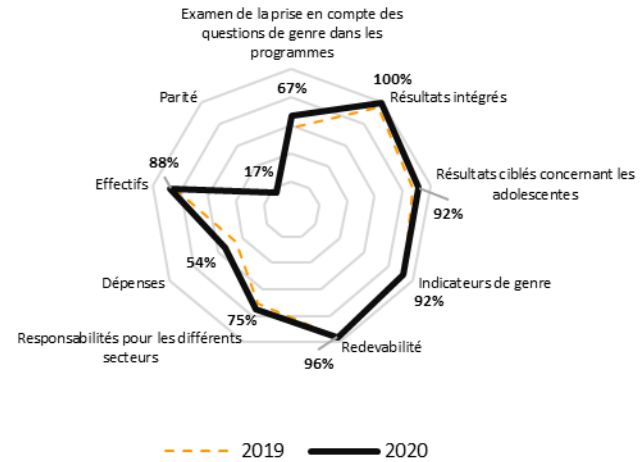
Moyen-Orient et Afrique du Nord



Asie du Sud



Afrique de l'Ouest et centrale



57. Une évaluation des programmes humanitaires guidés par les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire a montré que l'intégration de l'égalité des genres se limitait essentiellement aux cas de violence liée au genre dans les situations d'urgence, et a souligné la nécessité de recueillir et d'analyser des données ventilées par genre. À la suite de l'évaluation, en 2020, l'UNICEF a révisé les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire pour y intégrer les normes et les critères relatifs à l'égalité des genres.

58. Pendant la pandémie de COVID-19, des analyses, des outils et des orientations connexes ont permis de renforcer l'intégration de l'égalité des genres dans les interventions d'urgence aux niveaux national et mondial. En Argentine et aux Philippines, des évaluations rapides de l'égalité des genres ont été conduites dans le contexte de la pandémie, et au Nicaragua après le passage des ouragans tropicaux Eta et Iota. L'UNICEF a également participé à tous les niveaux des structures de coordination interinstitutions, dont les analyses conjointes des disparités entre les genres. Une approche sollicitant la coopération de tous a été mise en place conjointement avec le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes ainsi que le Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Elle a favorisé l'élaboration d'une liste de contrôle des exigences minimales en matière d'intégration de l'égalité des genres dans la mise en œuvre du « Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 ». Toutes les équipes de pays des Nations Unies à travers le monde utilisent la liste de contrôle afin d'intégrer les questions de genre dans leurs plans de riposte, et de puiser des ressources affectées à l'égalité des genres dans le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement.

2. Données et éléments de preuve en matière d'égalité des genres

59. L'UNICEF continue de renforcer le corpus de données probantes en vue de renforcer la prise en considération des questions de genre dans les politiques et les programmes. À titre d'exemple, l'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et Plan International ont publié en marge de la soixante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue en 2020, le rapport fondé sur des données intitulé « Une nouvelle ère pour les filles : Retour sur 25 ans de progrès », qui évalue les avancées mondiales en faveur des filles à l'aune des objectifs de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Les conclusions du rapport ont orienté la riposte de l'UNICEF à la COVID-19, et contribueront à définir les priorités du plan d'action et de la politique de l'UNICEF relatifs à l'égalité des genres en cours d'élaboration.

60. Dans le contexte de la COVID-19, l'UNICEF a appliqué des analyses genrées aux perturbations des services en s'appuyant sur un suivi rapide des effets socioéconomiques de la pandémie, et sur les analyses secondaires des données de l'enquête par grappes à indicateurs multiples sur les écarts entre sexes concernant les compétences technologiques des adolescents, et leurs incidences sur l'apprentissage à distance des filles et des garçons pendant la pandémie. Au niveau national, l'évolution de la COVID-19 a exacerbé les problèmes que continuent de soulever la collecte et l'analyse de données sur l'égalité des genres. Néanmoins, les efforts délibérés des programmes de l'UNICEF visant à améliorer la production et l'analyse de données ventilées par sexe et par âge dans le cadre de la riposte à la COVID-19 se sont traduits par l'augmentation du pourcentage de bureaux de pays communiquant de telles données, qui est passé de 5 % en juin 2020 à 23 % en février 2021.

3. Partenariats et communications stratégiques

61. L'UNICEF s'appuie activement sur les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires nationaux, diverses organisations mondiales, la

société civile et le secteur privé pour honorer son mandat de promotion de l'égalité des genres, de réalisation des objectifs de développement durable et de progression du programme de réforme des Nations Unies.

62. L'UNICEF participe à la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. L'UNICEF continue d'être membre du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, et participe à l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, au Groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, et au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées. Au niveau national, l'UNICEF est partenaire de la mise en œuvre de l'initiative « Spotlight » dans tous les pays concernés, collabore avec Gavi, l'Alliance du Vaccin dans les domaines du VPH, des questions de genre et de l'équité, et adhère au Programme commun mondial des Nations Unies sur le contrôle et la prévention du cancer du col de l'utérus.

63. En 2020, dans le cadre de sa stratégie de riposte et de relèvement face à la COVID-19, l'UNICEF a considérablement élargi ses partenariats avec des organisations locales de femmes, comme en Asie du Sud où les réseaux de femmes accompagnent les efforts des gouvernements contre la violence liée au genre. L'UNICEF a également mobilisé ses partenariats mondiaux, dont le Fonds mondial pour la résilience des filles et des jeunes femmes, qui a permis d'apporter un appui direct à plus de 200 réseaux et groupes de femmes et filles dans 91 pays pendant la pandémie.

64. L'UNICEF a intensifié sa collaboration avec le secteur privé afin de promouvoir les politiques favorables aux familles dans le contexte de la riposte à la COVID-19. Les recommandations concernant l'atténuation des effets socioéconomiques sur les travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement et les activités ont été diffusées parmi les réseaux d'affaires et les comités nationaux de l'UNICEF dans de nombreux pays, dont les États-Unis. Le plaidoyer du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en faveur des politiques positives pour les familles et des politiques de protection de l'emploi a rallié plus de 1 800 organisations publiques et privées dans dix pays ; le Bureau régional pour l'Asie orientale et le Pacifique a quant à lui mobilisé 6 000 représentant(e)s du secteur privé.

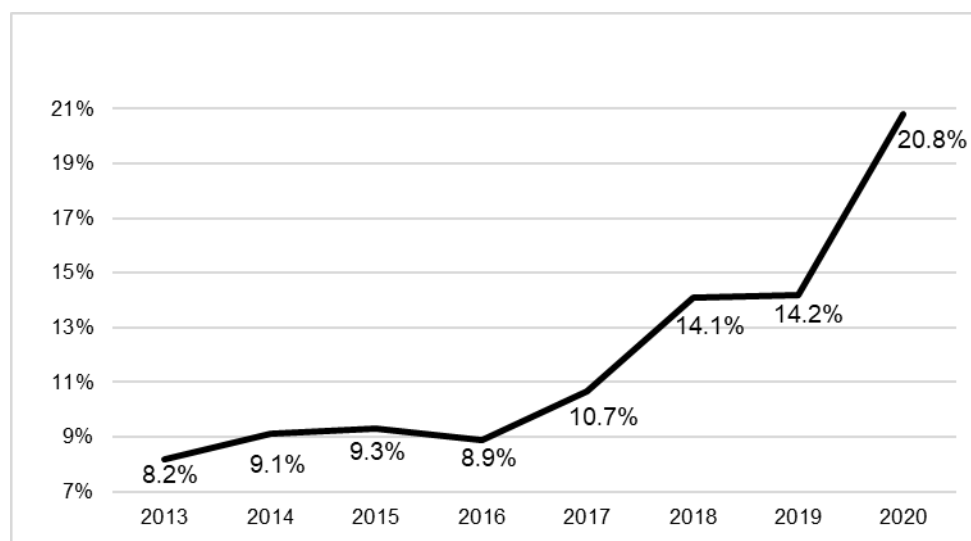
65. En 2020, l'UNICEF avait prévu de tirer profit d'événements très médiatisés, comme le vingt-cinquième anniversaire du Programme d'action de Beijing et le soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies, pour attirer l'attention sur les questions relatives à l'égalité des genres. En dépit du bouleversement des programmes dû à la COVID-19, l'UNICEF a continué de mettre en lumière ces questions et de faire entendre la voix des adolescentes par l'intermédiaire de réseaux mondiaux, atteignant un public plus large. L'UNICEF a rejoint l'initiative Génération égalité, une nouvelle campagne transgénérationnelle organisée par ONU Femmes, incitant les gouvernements, les entreprises, et les acteurs de changement issus de la société civile à prendre des mesures décisives en matière d'égalité des genres. À l'occasion de la Journée internationale de la fille, au moins 50 bureaux de pays et comités nationaux ont organisé des manifestations de plaidoyer pour mieux faire entendre la voix des filles. Des contenus multilingues publiés sur les réseaux sociaux ont atteint 16,3 millions d'internautes. En 2021, l'UNICEF s'appuiera sur cet engagement pour faire en sorte que les filles puissent exprimer leurs préoccupations et faire entendre leur voix en dépit des effets de la pandémie.

4. Ressources

66. Conformément aux critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, l'UNICEF s'est fixé pour objectif d'affecter 15 % des dépenses des programmes au titre de la promotion de l'égalité des genres. Ces dépenses sont calculées en mesurant les activités et les produits dont l'égalité des genres constitue un objectif clé ou important. D'après cette approche, les dépenses de l'UNICEF afférentes aux résultats porteurs de transformations en matière d'égalité des genres représentaient 19,6 % du total en 2020, affichant un progrès tangible par rapport aux 14,2 % enregistrés en 2019, bien au-delà du seuil de référence. On estime par ailleurs que 20,8 % des dépenses totales (soit environ 1,19 milliard de dollars, c'est-à-dire 6,6 points de pourcentage de plus qu'en 2019) contribuent à la prise en compte des questions de genre telle que mesurée par les produits pour lesquels l'égalité des genres constitue soit un objectif important, soit un objectif accessoire. La plus forte augmentation des dépenses signalée reflète les données fournies par les bureaux de pays des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Asie du Sud qui, en 2020, ont bénéficié d'une assistance technique afin d'améliorer la communication d'informations sur leurs dépenses.

Figure V

Dépenses des programmes au titre des résultats en matière d'égalité des genres (2013-2020)



B. Capacités et redevabilité concernant les résultats en matière d'égalité des genres

1. Capacité en matière d'égalité des genres et parité

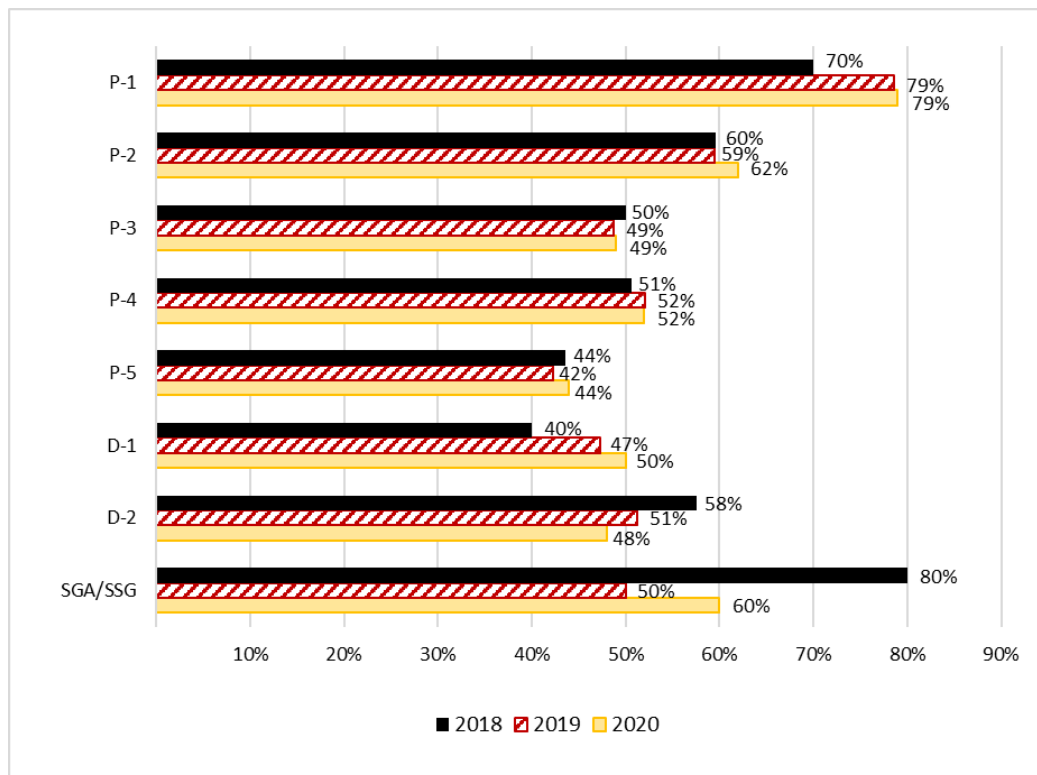
67. À l'échelle mondiale, l'UNICEF a atteint la parité des genres au sein de son personnel en 2020, conformément à la « parité virtuelle » (53/47) du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes : 51,6 % de ses fonctionnaires étaient des hommes et 48,4 % des femmes. Les femmes représentent 48 % des administrateurs et 47 % des agents des services généraux. Si la parité est en place dans les classes P-4 et supérieures, des écarts persistent dans la classe P-5, et dans certains domaines fonctionnels, comme les technologies de l'information et de la communication (TIC), le secteur EAH, les finances et les postes opérationnels. Soucieux de combler ces écarts, l'UNICEF a pris des mesures spéciales temporaires en octobre 2020 afin d'atteindre la parité des

genres au niveau de la classe P-5, en vertu desquelles une préférence est accordée aux candidates dans les domaines fonctionnels où l'écart entre hommes et femmes est le plus prononcé, ainsi que dans le recrutement externe pour les domaines fonctionnels où la présence des femmes est rare. À la fin de l'année 2020, la proportion de femmes dans la classe P-5 était passée de 42 % à 44 %, une progression encourageante.

68. Les stratégies des bureaux de pays visant à recruter davantage de femmes s'appuient sur la recherche ciblée de talents, l'amélioration de la culture de travail, et la création d'un vivier de talents féminins. Les initiatives menées au Népal, où des femmes issues de groupes traditionnellement marginalisés sont recrutées et rémunérées en tant que formatrices dans le cadre d'un programme de formation annuel, et en Afghanistan, où des Volontaires des Nations Unies participent à la création d'un pool de talents féminins, illustrent la priorité accordée à la parité des genres à tous les niveaux de l'organisation.

Figure VI

Pourcentage de femmes membres du personnel, selon l'échelon (2018-2020)



Remarque : P-1 à P-5 = administrateurs ; D-1 et D-2 = fonctionnaires de rang supérieur ; SGA/SSG = Secrétaire général(e) adjoint(e)/Sous-Secrétaire général(e).

69. En réponse à l'évaluation des plans d'action pour l'égalité des sexes menée en 2019, les initiatives lancées par l'UNICEF afin de renforcer les capacités en matière d'égalité des genres à tous les niveaux de l'organisation ont fait l'objet d'un examen indépendant en 2020, qui a débouché sur un nouveau plan institutionnel d'apprentissage sur l'égalité des genres (2021-2025). Celui-ci entend améliorer le développement des capacités existantes, renforcer les compétences de l'ensemble du personnel des programmes, et sensibiliser spécifiquement les hauts responsables à cette dimension. Parmi les autres mesures prises en 2020 afin d'améliorer le renforcement des capacités figurent la création de cours en ligne portant sur les programmes ciblant les adolescentes, la mise en œuvre des Principaux engagements pour les enfants dans l'Action humanitaire et des interventions dans le secteur EAH ; la constitution de nouvelles ressources de formation visant à promouvoir l'intégration de l'égalité des genres dans les activités de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours ; la réalisation d'activités d'apprentissage en matière de programmation, de suivi et de plaidoyer tenant compte des questions de genre dans le contexte de la COVID-19. À l'échelle mondiale, plus de 1 200 membres du personnel de l'UNICEF ont participé à ces activités d'apprentissage, auxquelles se sont ajoutées des activités spécifiques à chaque région. Fin 2020, les effectifs de 75 % des bureaux de pays de l'UNICEF avaient suivi le programme GenderPro (formation de l'UNICEF consacrée à l'égalité des genres, reconnue dans le monde entier) ou réussi l'examen d'accréditation.

70. Si l'UNICEF continue de renforcer son architecture en matière d'égalité des genres, y compris en développant les capacités connexes, force est de constater que le rythme des progrès demeure lent. À titre d'exemple, 33 bureaux de pays comptent un(e) spécialiste des questions de genre (contre 30 en 2019), ce qui ne représente qu'environ un tiers des bureaux de pays. De même, le nombre de spécialistes sectoriels des questions de genre au niveau national n'est que de 17, trois de plus qu'en 2019, ce qui ne représente que 13 % des bureaux. Une attention soutenue est nécessaire pour garantir le respect sans faille des recommandations concernant le personnel et le renforcement de l'appui et de la formation des responsables de la coordination des questions d'égalité des genres.

2. Leadership et redevabilité à tous les niveaux de l'organisation

71. L'UNICEF s'engage à mettre en œuvre la stratégie sur la parité des genres à l'échelle du système des Nations Unies, en promouvant notamment une culture institutionnelle et des lieux de travail inclusifs et respectueux de l'égalité des genres. Les conclusions d'un examen indépendant, de forums et d'enquêtes auprès du personnel ont inspiré, de 2019 à 2020, des mesures concrètes visant à lutter contre la discrimination fondée sur le genre, le harcèlement et l'abus d'autorité au travail. Ces mesures comprennent, entre autres, l'adoption d'un nouveau cadre des compétences définissant les normes en matière de comportement du personnel, et la révision des politiques concernant les comportements interdits et les mesures disciplinaires en vue de renforcer la redevabilité, y compris la tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels.

72. En 2020, l'UNICEF a de nouveau obtenu la certification « EDGE » (Economic Dividends for Gender Equality, ou retombées économiques pour l'égalité des genres). Au cours des deux prochaines années, un plan d'action continuera de traiter ces questions, ainsi que les politiques familiales favorables à l'égalité des genres et la lutte contre le harcèlement sexuel au travail. Pour faire face à la pandémie, l'UNICEF a entrepris des ajustements qui l'ont amené, entre autres, à repenser les heures de travail établies, à redéfinir la mesure des performances, à évaluer la charge de travail et le bien-être du personnel permanent, et à partager les bonnes pratiques de gestion afin de tenir compte des besoins des effectifs en matière de conciliation de

la vie professionnelle et de la vie privée. En outre, fort de son expérience en matière de promotion de modalités de travail souples avant et pendant la pandémie de COVID-19, l'UNICEF a codirigé l'élaboration de la politique type des Nations Unies sur l'aménagement des modalités de travail pour le Comité de haut niveau sur la gestion.

V. Bilan et orientations futures

73. Trois ans après le lancement du Plan d'action pour l'égalité des sexes, les résultats en matière d'égalité des genres dans les programmes montrent une progression mais demeurent toutefois inégaux. Dans certains domaines fondamentaux comme la violence liée au genre, les pratiques néfastes, et l'accès des filles à l'enseignement secondaire, les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 font craindre des retours en arrière. Au niveau institutionnel, les contraintes touchant les capacités, la redevabilité et l'application pratique de l'intégration des questions de genre à l'échelon national empêchent tout progrès significatif dans le domaine de l'égalité des genres.

74. Les examens stratégiques internes et l'évaluation indépendante des plans d'action pour l'égalité des sexes menés en 2019 recommandent de prendre des mesures importantes, notamment en mettant en avant les domaines des programmes présentant des avantages stratégiques et un potentiel de changement transformateur, ou encore en préconisant un mécanisme de redevabilité systématisé à l'échelle de la structure décentralisée de l'organisation afin de favoriser la « pleine appropriation » du programme en faveur de l'égalité des genres, tant au niveau du travail programmatique que de la culture institutionnelle. En réponse à ces recommandations, en 2020, l'UNICEF a entrepris d'élaborer un nouveau plan d'action et une nouvelle politique favorables à l'égalité des genres promouvant un rôle plus ambitieux pour l'organisation en tant que chef de file mondial, et articulant une stratégie de l'égalité des genres, fondée sur des valeurs, porteuse de transformations, et indispensable à la défense des droits des enfants.

75. Les enseignements importants tirés de la mise en œuvre des plans d'action pour l'égalité des sexes, de l'évaluation, et de la riposte à la COVID-19 apporteront un éclairage stratégique à la nouvelle politique. À titre d'exemple, les bonnes performances de l'UNICEF au regard du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, et les avancées notables dans des domaines programmatiques tels que l'hygiène et la santé menstruelles, l'apprentissage des filles, la prévention des mariages d'enfants, la protection sociale tenant compte des questions de genre, le secteur EAH, et la santé maternelle illustrent la nécessité i) d'obtenir des résultats tangibles en matière d'égalité des genres, assortis d'indicateurs et d'objectifs clairs, et ii) de mobiliser des financements sensibles aux questions de genre. Parallèlement, la souplesse des ressources ordinaires affectées et des fonds thématiques a favorisé des approches novatrices, porteuses de solutions, comme le prouvent les résultats en matière de compétences des filles et de socialisation soucieuse de l'égalité des genres. La pandémie de COVID-19 a remis les considérations relatives à l'égalité des genres au centre des interventions humanitaires. Elle a également permis d'élaborer de nouvelles approches en temps de crise, de combler les écarts persistants, et de lever les obstacles sous-jacents ; de nouer de nouveaux partenariats ou de renforcer les partenariats en cours, y compris avec les groupes de femmes et de filles ; et d'améliorer les processus et la culture de travail de l'UNICEF.

76. L'UNICEF continuera d'œuvrer à l'accélération des résultats en faveur des femmes et des filles, notamment en s'attaquant aux causes profondes des inégalités de genre, en intensifiant les investissements, les partenariats et la collaboration intersectorielle afin a) de promouvoir l'autonomisation et le bien-être des

adolescentes ; b) de transformer les normes discriminatoires à l'égard des femmes ; c) d'éliminer la violence liée au genre dans tous les contextes ; d) de renforcer la prise en compte des questions de genre dans la prestation de services de santé, d'éducation et EAH ; et e) d'améliorer la collecte et l'analyse des données sur l'égalité des genres. L'UNICEF continuera de renforcer sa redevabilité et ses capacités institutionnelles afin d'obtenir des résultats en matière d'égalité des genres, en mettant l'accent sur les activités de terrain. Les effets de la COVID-19 ne doivent pas être sous-estimés : ils vont exercer une pression notable sur la stratégie opérationnelle de l'UNICEF, que ce soit par l'intensification ou la redéfinition de l'axe prioritaire de ses programmes, ou l'examen de l'évolution à long terme de son travail, l'objectif étant de sortir de cette crise en étant mieux armé pour venir en aide à tous les enfants dans le besoin.
